



Comité Départemental de la Gironde

CHAMPIONNAT DE GIRONDE SENIORS MESSIEURS par EQUIPE

REGLEMENT PARTICULIER 2023

## **1- Conditions de participation**

### Pour les clubs

Epreuve ouverte à toutes les associations sportives avec terrain de la Gironde.

### Pour les joueurs

Etre membres permanents et licenciés de l'A.S. du club qu'ils représentent.

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.

Avoir 50 ans révolus la veille de la compétition.

### Pour les capitaines

Les capitaines/responsables Séniors qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargés de l'organisation de l'épreuve en shot-gun, avec désignations des trous et des équipes concernées.

Les capitaines seront chargés de collecter les green-fees auprès de leur équipiers, afin de simplifier les paiements auprès du golf. (un seul règlement par équipe).

L'organisation d'un déjeuner est prévue, avec tous les participants, après chaque rencontre ; de ce fait, les capitaines devront indiquer, 48h à l'avance, au capitaine qui reçoit la compétition, le nombre de joueurs qui déjeuneront, afin de prévenir le restaurant du nombre de repas nécessaires.

## **2- Calendrier**

Interclubs par équipes de 8 joueurs se déroulant sur 6 journées (une phase préliminaire de 5 épreuves et une finale) selon le calendrier suivant :

TOTAL GF+REPAS

				<b>GF</b>	<b>REPAS</b>
1	MEDOC	16/02/2023	9h30	44€	22€
2	LACANAU	02/03/2023	9h	35€	25€
3	PESSAC	30/03/2023	9h		
4	SAINT EMILION	13/04/2023	9h	50€	20€
5	VILLENAVE D'ORNON	09/05/2023	9h	35€	22€
6	ARCACHON FINALE	23/05/2023	9h	38€	22€

### **3- Phase préliminaire**

#### 3-1 Formes de jeu

Les Equipes sont composées de 8 joueurs par camps de deux.

Les 5 premières compétitions se dérouleront en brut 4 balles stroke-play par camps de deux joueurs.

#### 3-.2 Classement et Attribution de points

Le classement de chaque épreuve est établi par addition des 3 meilleurs scores sur les 4 possibles par Club. Les points sont attribués en fonction de la place ainsi obtenue :

- 1 point pour l'équipe qui aura joué le moins de coups
- 2 points pour l'équipe classée 2ème
- 3 points pour l'équipe classée 3ème, etc.....

**En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure 4ème carte entre les équipes concernées ,puis éventuellement sur la meilleures des 3 cartes**

Une équipe présentant 3 camps sera classée normalement.

Une équipe sera classée dernière dans les cas suivants :

- L'équipe n'a pas au moins 3 camps (6 joueurs)
- L'équipe ne peut aligner au moins 3 cartes valables à l'issue de la compétition

Une équipe sera classée dernière plus 5 points de pénalité si elle ne se présente pas à la compétition.

#### 3-3 .Ordre de jeu

Les capitaines sont libres du choix des joueurs des 4 camps de leur équipe.

### **4 - FINALE**

#### **La 6ème compétition dénommée FINALE.**

Les rencontres finales se feront en fonction du classement, après la cinquième compétition, selon l'ordre suivant :

Le premier contre le second, le troisième contre le quatrième, Le cinquième contre le sixième et ainsi de suite.

En cas d'égalité de places à l'issue de la 5<sup>ème</sup> compétition, le départage se fera sur la meilleure place entre les clubs concernés lors de la dernière compétition, éventuellement lors de l'avant dernière compétition etc ..

**Toutes les rencontres de la Finale se dérouleront en Match-Play selon la formule suivante**  
:

**6 simples et un double formule 4 balles.\* (8 joueurs)**

Le capitaine qui reçoit la finale devra organiser les Match.Play comme indiqué ci-dessus.

**5 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Comité de l'épreuve :

Il est composé :- de l'un des responsables des Seniors au Comité de Gironde,

- du capitaine du golf recevant la compétition,
- du directeur du golf recevant la compétition ou de son représentant.

En cas de litige, et à défaut d'avoir sur place un arbitre officiel, qui ne soit pas partie prenante de la compétition, les litiges seront réglés par le Comité de l'épreuve à la majorité simple. A défaut ils seront tranchés a posteriori par le Président du Comité de Gironde.

**Inscriptions :**

**Les 12 clubs concernés, à savoir :**

**Arcachon, Biscarrosse, Bordeaux-Lac, Bordelais, Cameyrac, Gujan Mestras, Lacanau, Médoc, Pessac, Saint-Emilion, Teynac , Villenave d'ornon,**

**doivent confirmer leur inscription auprès du Comité Départemental de Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35€ avant le 15 FEVRIER 2023, libellé à son ordre, et à adresser à : Comité Départemental de Golf de Gironde, Golf de Bordeaux-Lac, avenue de Pernon 33300 BORDEAUX. (vous pouvez, si vous le souhaitez, régler par virement, nous vous communiquerons à la demande le RIB du Comité).**

**IMPORTANT :**

- Départs repères jaunes. On place la balle sur les zones tondues ras du parcours.
- Départs en shot-gun. Rencontres suivies d'un repas pris en commun.
- Le capitaine responsable de l'épreuve envoie les départs (équipes et camps de 1 à 4) par trou, 48 heures avant la compétition.
- Nous demandons à tous les capitaines d'insister auprès de leurs joueurs afin que les temps de jeu soient respectés !!!
- Les cartes de score doivent être remises au recording aussitôt après la fin de la partie.
- Les cartes de score doivent être remplies de la façon suivante :
  - Un seul score par équipe par trou, donc une seule ligne.
  - Totaux faits.
  - Cartes signées par les 2 équipes.
- Seul les capitaines seront habilités à présenter éventuellement une réclamation.

Responsables des seniors et de l'épreuve au Comité de Gironde :

Christian LESCARRET, Jean-Claude PACQUETET, Bertrand SOTA.

